

Bricquebec-en-Cotentin. Collège Marcel-Grillard

Mobilisation contre le harcèlement

EN CETTE rentrée 2021, le collège s'est engagé dans le programme pHARe de lutte contre le harcèlement. (On aura compris que le HAR en lettres capitales est là pour pointer le harcèlement) comme 40 % des établissements de l'académie. En quoi consiste le programme pHARre ? Il s'agit d'un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles et des établissements fondé autour de huit piliers : et 10 élèves-ambassadeurs par établissement. Les fameux piliers étant : 1. Mesurer le climat scolaire. 2. Éduquer pour prévenir les phénomènes de harcèlement. 3. Former une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves. 4. Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement. 5. Associer les parents et les partenaires et communiquer sur le programme. 6. Mobiliser les instances de démocratie scolaire (CVC, CVL) et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement. 7. Suivre l'impact de ces actions. 8. Mettre à disposition une plateforme dédiée aux ressources. Une forme d'éducation à la prévention.

Un vaste projet

Sous l'impulsion des dirigeants, enseignants et tout particulièrement de M ; Siccard, professeur d'histoire-géographie, éducation morale et civique, qui le relate : « La journée de prévention contre le harcèlement à l'école a été le lancement officiel de l'engagement pHARe et le point d'orgue d'une mobilisation des membres du CESC du collège. Les enseignants volontaires ont diffusé dans leurs classes des vidéos sélectionnées par les représentants des élèves. Au-delà de leur message pédagogique, ces extraits ont pu susciter des réactions et ont entraîné pour certains l'envie de confier leurs opinions et témoignages. Anaïs, Lucia, Louna, Suzy, Maxime et Thibaut étaient alors présents pour les recueillir. »

M. Siccard insiste : « Cette journée est aussi la première étape d'un projet plus large : les élèves du collège ont pu s'inscrire à un concours d'affiches sur le thème du harcèlement, qui aura lieu au mois d'avril 2022. Ce concours a reçu le soutien du FSE pour sa dotation en récompense, et sera l'occasion pour les représentants des élèves de présenter le résultat de leur « micro-trottoir », sous forme d'un montage audio. D'autres actions tout au long de l'année permettront de sensibiliser davantage à cette difficulté récurrente du harcèlement dans la société actuelle. » On ne peut que saluer ce « Beau

projet mettant en jeu les compétences citoyennes, techniques, humaines de ses participants et en valeur l'investissement des représentants des élèves et des membres du FSE, des enseignants volontaires pour relayer les messages mais aussi ceux qui ont encadré et aidé les élèves dans l'organisation. Qu'ils en soient tous ici remerciés. », conclut le professeur.

E. G.



Au cours de cette sensibilisation des collégiens contre le harcèlement, les gendarmes sont venus échanger avec les élèves.